

M/Me

École

Ville

Fonction :

à l'attention de
Monsieur l'Inspecteur Académique
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

s/c
Mme·Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

circonscription de

Mme·Mr la·le Principal·e du collège
Mme·Mr la·le Proviseur·e du Lycée

du collège/Lycée

objet : *stage de formation syndicale*

Références : *article 34 alinéa 7 de la Loi n°84-16 du 11 janvier 1984
article 1 du décret n°84-474 du 15 juin 1984
arrêté du 29 décembre 1999
courrier adresser à Mr l'Inspecteur Académique*

Monsieur l'Inspecteur Académique,

Conformément aux dispositions de la Loi n°84-16 et de l'article 1 du décret d'application n°84-474, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale intitulé « AESH : Quel accompagnement et quel statut ? » organisé par la CGT Formation syndicale, organisme agréé à dispenser cette formation, le **jeudi 12 décembre 2019 de 9h00 à 16h30** à l'Union locale CGT – 187 rue Albert Dupuis à Rouen.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur Académique, à mon profond attachement au service public de l'Éducation Nationale et au respect des droits des personnels.

À

le

Signature